

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de Besançon

Publié le : 14/04/2023

VOI.23.00.A00681

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
AVENUE DE MONTJOUX

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu Vu la demande de M.Didier SALOMON
Considérant que des travaux de démolition rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 15/04/2023 au 22/04/2023 AVENUE DE MONTJOUX

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 15/04/2023 et jusqu'au 22/04/2023, un léger empiètement sera instauré sur chaussée , au droit du n° 7 AVENUE DE MONTJOUX.

Cette mesure est applicable uniquement les 15/04/2023 et 22/04/2023.

Les piétons seront dirigés sur le trottoir d'en face par la mise en place d'une signalisation réglementaire au niveau des passages protégés existants de part et d'autre du chantier.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **13 AVR. 2023**

Pour la Maire,
Par délégation,


Marie ZEHAF



Le 15 mai 2014

Monsieur le Maire,

Monsieur le Directeur de l'Administration Municipale,

Je vous remercie de m'avoir informé de la tenue de la séance de la Commission de l'Urbanisme le 15 mai 2014.

Je vous prie de m'excuser de ne pas avoir pu assister à cette séance en raison de mon absence de la ville.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur de l'Administration Municipale, en l'assurance de ma haute considération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur de l'Administration Municipale, l'assurance de ma haute considération.

Signature

Nom et Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Signature

Nom et Prénom

Adresse

Téléphone